

Semences au centre des préoccupations et graines d'utopie au cœur des festivités

► Il y a 30 ans, la coopérative Longo maï, officiellement constituée onze ans plus tôt au plan européen, achetait la ferme délabrée du Montois, à Undervelier. ► «C'est une école de vie permanente», assure Raymond Gétaz, membre de la coopérative. Il indique que le collectif est arrivé assez rapidement à assurer son autosubsistance grâce à ses cultures et son bétail. ► Pour marquer ce bel anniversaire, une grande fête est organisée ce week-end autour de la ferme et, tradition oblige, un débat sera proposé, samedi, sur les semences, avant une partie plus festive et musicale.

La coopérative Longo maï, qui signifie «Que cela dure longtemps» en provençal, porte bien son nom, puisque les graines d'utopie plantées en terres jurassiennes ont germé et permis à la coopérative de devenir un acteur important dans le domaine de l'agriculture biologique, mais aussi dans celui de la réflexion sur la préservation de l'environnement.

Les semences de résistance

«C'est une tradition lors de nos fêtes d'organiser un débat pour traiter un thème qui nous est cher, car nous estimons important d'échanger», explique Ester Gerber, membre de la coopérative.

Samedi, à 16 h 30, une table ronde sera donc toute naturelle proposée pour évoquer les «Semences de résistance».

Cynthia Osorio, membre du réseau des gardiennes de semences en Colombie, y évoquera dans le détail la destruction des semences dans son pays par les multinationales.



La ferme du Montois a été acquise, il y a 30 ans à Undervelier, par la coopérative Longo maï qui souhaite fêter l'événement samedi, mais aussi lancer la réflexion sur la thématique des semences en résistance. PHOTO DANIELE LUDWIG

René Lehnerr parlera du Tribunal Monsanto qui siégera à partir du 14 octobre à La Haye et aura pour but d'étudier, sur la base de critères juridiques, de quelle manière la multinationale Monsanto viole les droits à la santé, à l'alimentation et à la libre expression. Cet orateur participera à cette cour de justice extraordinaire, présidée par un juge internationalement reconnu, qui veut donner une voix aux témoins victimes de la politique menée par Monsanto.

«Nous espérons que les considérants de ce jugement auront ensuite une certaine

valeur lors d'autres procès, bien réels ceux-là, menés contre Monsanto dans différents pays du globe», relève Ester Gerber. Elle insiste sur le fait qu'il est important d'ainsi démontrer qu'il est possible de déposer plainte contre une multinationale.

Une délégation de Longo maï se rendra d'ailleurs à La Haye pour assister à ce procès historique qui se déroulera en même temps que l'Assemblée des peuples.

Place à la musique

Udo Schilling, membre du Cercle Graines d'utopie et de Longo maï, participera également à ce débat qui sera suivi, à 19 h, du repas auquel plus de

200 personnes sont déjà inscrites. Puis, dès 20 h 30, place à la musique avec le groupe Simili, ses airs tziganes et ses chansons occitanes, puis à un deuxième groupe, composé d'enfants de Longo maï.

À noter que, samedi dès 16 h, il sera également possible de visiter le domaine de la coopérative lors d'une visite axée sur l'écologie, tout en mettant l'accent sur les cultures biologiques favorables à l'environnement et permettant de se nourrir avec des produits sains. Différentes activités seront proposées aux enfants pendant toute la fête qui débutera dimanche, dès 11 h, avec un apéro et une visite de la ferme. THIERRY BÉDAT

Un domaine agricole autosuffisant

► Depuis 20 ans, la ferme Longo maï de Montois possède une turbine qui lui permet de produire sa propre électricité. Cette production dépasse les besoins de la communauté, puisqu'un tiers seulement suffit à alimenter tout le domaine et que les 2/3 restants sont injectés dans le réseau.

► La coopérative autogérée dispose de 11 hectares de terrain, soit 7 hectares de prairie, 2 hectares de forêt et 2 hectares de pâturage. Les nombreux arbres fruitiers offrent une large diversité de saveurs et le grand jardin potager donne l'opportunité aux membres de cultiver leurs légumes et pommes de terre en suffisance. Les plantes sont utilisées pour créer des produits médicinaux ou cosmétiques, tels que des pommades ou des huiles. La communauté pos-

sède une trentaine de moutons, ainsi que des cochons et de la volaille qui sont essentiels à l'autosubsistance. La viande et les autres produits du domaine agricole permettent de nourrir une trentaine de personnes par jour. Le domaine de Montois n'abrite qu'une dizaine d'habitants, mais la ferme accueille et héberge régulièrement du monde venant de l'extérieur. Les repas sont alors généralement dégustés par 15 à 20 personnes en moyenne.

► Un petit magasin est aussi tenu par les membres de Longo maï à Montois. Ils y vendent des produits venant de leur exploitation ainsi que d'autres domaines Longo maï. La communauté tient aussi régulièrement des stands pour vendre ses produits dans différents marchés. ES